

Politique d'achat de l'Economat cantonal ?

Avec l'étude des comptes qui se termine en CGF, une question s'est posée concernant la politique d'achat pratiquée à l'économat. Ceci plus particulièrement en lien avec les déclarations de la responsable de ce service lors des difficultés rencontrées en février par la librairie bruntrutaine.

Dans l'édition du 17 février du Quotidien jurassien (annexe 1) la responsable de l'économat cantonal expliquait que son service ne pouvait faire ce qu'il entendait, étant soumis à la loi sur les marchés publics.

Or, les comptes 2008 de l'économat cantonal (annexe 2) ne présentent, à première vue, aucune dépense atteignant le seuil imposant le recours aux marchés publics (150'000 francs pour les fournitures). Une seule en fait atteint ce montant, mais elle peut être considérée comme une dépense liée puisqu'il s'agit des moyens d'enseignement pour lesquels il n'existe qu'un fournisseur au niveau romand. A signaler que la vente des moyens d'enseignement représente chaque année un revenu d'environ 20% supérieure à la charge qu'implique l'achat de ce matériel. Un problème en soi sur lequel il conviendra de revenir.

Les comptes ne permettant pas de connaître tous les détails des achats effectués, il nous paraît important de connaître le niveau des commandes effectuées auprès de fournisseurs jurassiens en général, des libraires en particulier.

Ainsi, nous demandons au Gouvernement de préciser les éléments suivants :

1. Il est exact qu'aucune dépense émergeant au budget de l'économat cantonal n'est soumise à la loi des marchés publics ?
2. Sur les 879'885.45 francs, investissements compris, apparaissant au titre de dépenses de l'économat, quel montant global a bénéficié à des entreprises jurassiennes ?
3. Même question, mais uniquement pour les deux librairies jurassiennes, à Delémont et Porrentruy ?
4. Quel rabais est exigé des librairies pour les fournitures que l'économat lui commande (allusion faite dans l'article du 17 février) ?
5. Lors de l'attribution d'un marché (manifestement de gré à gré) l'économat accepte-t-il une marge pour les offres jurassiennes par rapport à des fournisseurs extérieurs ?

Delémont, le 27 mai 2009

Groupe CS-POP+VERTS
Rémy Meury

[Signatures]

■ LIVRES ET PAPETERIE

Politique d'achat et prix de vente

Actif depuis 27 ans, André Lièvre est le seul survivant des libraires de la place. Il a commencé son activité de libraire avec La Petite Bulle, spécialisée dans la BD. Il a ensuite repris la Librairie du Jura d'Alexandre Voisard, située juste à côté du Lycée cantonal. En 1988, il acceptait la proposition du groupe Raymond (déjà présent à Delémont) et en devenait l'employé; l'aventure durera jusqu'à fin 1995. A ce moment-là, André Lièvre reprend avec un collègue bruntrutain l'ex-librairie du Pays. Il y aura ensuite une seconde association et la vente de disques.

Les difficultés que connaît aujourd'hui la librairie ont sans doute des causes multiples. Le libraire admet lui-même qu'il n'est pas un gestionnaire exemplaire, sans doute pas assez dur en affai-

res, pas assez incisif. Les temps ont changé aussi avec le développement des rayons de papeterie dans les grandes surfaces et à la Poste. En librairie, les marges sont encore moins confortables, et les prix parfois difficiles à expliquer aux clients. Un livre affiché à 20 euros sur la couverture sera vendu une quarantaine de francs.

André Lièvre l'aura acheté lui 27 ou 28 francs, soit pratiquement le prix de vente en France. Il faut dire que le livre est importé par un diffuseur suisse, puis acheminé dans la librairie de Porrentruy par un distributeur. Tous deux prélèvent une marge au passage, et même la FNAC Suisse se plie au système. Difficile pour un petit libraire d'échapper à ce système. La concurrence d'internet, de la France? Un peu, sans doute. La baisse des habi-

tudes de lecture peut-être aussi.

L'Etat joue-t-il aussi le jeu des achats locaux? La responsable de l'économat cantonal Françoise Werth Golay explique que la loi sur les marchés publics impose des contraintes à l'Etat dans ses commandes de masse. Mais celui-ci reste un très grand client des librairies de Porrentruy et Delémont, explique-t-elle, et aucune des deux ne peut s'estimer défavorisée. Tous les besoins spécifiques de l'administration, en livres notamment, sont commandés localement. «Nous faisons le maximum pour acheter sur place», explique-t-elle. C'est le cas notamment de toutes les bibliothèques.

Mais c'est vrai que cela implique de la part des libraires et papetiers des rabais conséquents. DF

Des commerces qui se battent pour leur survie

► Autre échoppe, mais une papeterie

Il y a une seconde petite librairie-papeterie en Ajoie, à Porrentruy. Là, Thierry Gigon précise qu'il est bien davantage orienté vers la papeterie et les fournitures scolaires ou pour les entreprises. La vente de livres n'est qu'une activité secondaire pour lui. C'est plutôt dans le domaine de la papeterie que Thierry Gigon imagine un développement de son commerce, dans lequel il travaille seul. Il y a sans doute là des possibilités de récupérer une partie des commandes passées auprès de sociétés extérieures au canton, qui sont nombreuses à livrer du matériel. L'argument de conserver des commerces et des activités dans la région commence heureusement à être entendu, remarque Thierry Gigon. Mais c'est vrai que c'est un peu la galère par moments. L'atout de Thierry Gigon est de ne pas avoir d'employé à payer, et de ne pas être trop exigeant pour son propre salaire.

► Un travail d'horloger, selon L. Lab

Chez Page d'Encre à Delémont, Laurent Lab estime que son échoppe s'en sort bien, mais qu'il faut se battre. Il compare l'activité du libraire-papetier à celle d'un horloger. Tout doit être méticuleusement surveillé, contrôlé. C'est un peu un travail d'épicier. Si l'on (s')oublie, on a vite fait de dégringoler. Laurent Lab est cependant convaincu qu'il y a de la place pour une bonne librairie à Porrentruy, tout comme c'est le cas à Delémont. Et il y a, davantage encore en Ajoie, un attachement à la région qui devrait permettre de conserver un tel commerce. Il est vrai qu'en Suisse Romande, les échoppes indépendantes qui regroupent librairie et papeterie sur un même site, et qui sont de la taille de celles des deux chefs-lieux, sont en voie de disparition, remplacées par des chaînes de magasins. On n'en compte plus que quelques-unes. DF

Annexe 2 Comptes de fonctionnement 2008		Comptes 2008		Budget 2008		Comptes 2007	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
140	Economat cantonal	1,436,317.55	687,161.40	1,346,200	606,000	1,297,964.15	652,548.75
140.301.01	Traitements du personnel	438,881.50		429,700		427,736.25	
140.303.00	Assurances sociales	26,995.70		26,500		25,885.35	
140.303.01	Cotisations allocations familiales	12,288.70		12,100		11,808.35	
140.304.00	Caisse de pensions	36,677.00		36,500		35,313.75	
140.305.00	Assurance-accidents	864.25		1,000		819.65	
140.306.00	Prestations en nature, habillement	1,125.00		1,200		1,125.00	
140.309.00	Formation du personnel	450.00		500			
140.310.01	Fournitures de bureau, imprimés	172,324.30		195,000		173,735.60	
140.310.02	Moyens d'enseignement	494,366.40		400,000		381,090.70	
140.311.00	Appareils	1,824.00					
140.315.00	Entretien d'objets mobiliers	154,288.30		155,000		141,767.55	
140.317.00	Dédommagements, frais de déplacements	42,476.00		41,500		39,397.10	
140.318.00	Prestations de service	53,436.40		47,000		59,164.85	
140.319.00	Cotisations à des associations	120.00		200		120.00	
140.435.01	Ventes d'imprimés		42,729.85		50,000		45,964.40
140.435.02	Ventes de moyens d'enseignement		605,223.20		520,000		571,134.35
140.436.00	Remboursements de frais		39,208.35		36,000		35,450.00

- 66 -

140 ÉCONOMAT CANTONAL

Indications de détail

310.01	Papier photocopieuses et imprimantes	91'122.55
	Enveloppes et blocs	24'200.30
	Imprimés, agendas, étiquettes	17'038.50
	Classeurs, dossiers et boîtes	16'521.80
	Autres fournitures de bureau	23'441.15

172'324.30

315.00	Machine à photocopier centrale	130'182.20
	Autres machines à photocopier	6'878.50
	Mobilier et machines de bureau	7'933.95
	Véhicules	9'293.65

154'288.30

317.00	Frais de déplacements du Service	4'700.85
	Utilisation privée et assurances des	
	14 abonnements généraux CFF	37'775.15

42'476.00

318.00	Assurances	11'656.80
	Affranchissement du courrier	31'120.45
	Téléphones	1'810.95
	Destruction de documents	1'977.70
	Déménagements et divers	6'870.50

53'436.40

Principales variations par rapport au budget

310.02 + 94'366.40

Plus d'acquisitions de moyens d'enseignement.

435.02 + 85'223.20

Plus de ventes de moyens d'enseignement.

- 67 -